

Les livres sont prêtés par séries de 10 exemplaires, selon le calendrier suivant :

- Une œuvre, du 16 janvier au 1^{er} février (livres récupérés le 2 février) ;
- Une deuxième œuvre, du 12 février au 21 mars (livres récupérés le 22 mars) ;
- La dernière œuvre, à partir du 25 mars (livres récupérés dans les écoles en mai).

Les modalités de l'étude des œuvres

Il ne s'agit pas de mettre en œuvre des modalités de type « lecture suivie ». Il n'est pas nécessaire que les élèves lisent eux-mêmes l'œuvre en intégralité.

L'enseignant opère des choix en amont, de manière à articuler et alterner des temps où il lit lui-même certains passages et des temps où les élèves sont confrontés à la lecture d'autres passages.

La temporalité est importante : il ne faut pas que l'étude de l'œuvre s'étende trop dans le temps. Une durée de trois semaines au maximum, est préconisée.

Dans la mise en œuvre, il ne faut pas perdre de vue les finalités de l'étude de ces œuvres, qui seront concrétisées au mois de mai lors des rencontres au théâtre Jean VILAR :

- **La discussion et l'expression de son avis sur l'œuvre**, ce qui suppose pour l'élève de l'avoir comprise, d'avoir retenu et mémorisé des éléments, de pouvoir sélectionner des passages qui lui semblent importants et intéressants...
→ En cela, le carnet personnel de l'élève, qui vous a été envoyé par mail, est un bon outil pour garder trace du travail mené et pouvoir se remémorer.
- **La mise en voix d'un ou plusieurs passages** ; ce qui suppose un travail sur la lecture à haute voix (phrasé, expressivité...).

Avec un but ultime : voter pour son œuvre préférée. Certains élèves auront définitivement fait leur choix après la lecture des trois œuvres ; d'autres seront encore incertains et se décideront après les échanges et les mises en voix entendues lors des rencontres en fin d'année ; d'autres modifieront leur choix après les échanges et les mises en voix.

Les compétences que l'on cherche à développer chez les élèves, se situent donc dans les sous-domaines de la compréhension et du langage oral.

Lecture et compréhension de l'écrit : « Comprendre un texte littéraire et se l'approprier »

Les compétences particulièrement travaillées sont les suivantes :

- Être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens.

- Être capable de mettre en relation le texte lu avec les lectures antérieures, l'expérience vécue et les connaissances culturelles.
- Être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.
- Être capable d'argumenter en prenant appui sur des éléments de compréhension.

Un travail sur les caractéristiques du genre théâtral est indispensable pour permettre aux élèves de les découvrir, ou les redécouvrir. Le vocabulaire spécifique doit être apporté (actes, scènes, didascalies...).

Pour chaque œuvre, un travail sur l'identification des personnages, des relations entre eux, des lieux, de la chronologie des événements... est à mettre en œuvre. Mais il faut également aller vers un travail sur l'aspect interprétatif, engager des débats entre les élèves entre ce qu'ils ont compris, ce qu'ils ont cru comprendre, ce sur quoi ils sont d'accord ou non... et d'effectuer un retour au texte pour valider.

Il peut être judicieux de conserver trace du travail de compréhension : un affichage par œuvre, par exemple, avec les éléments principaux et quelques éléments d'interprétation. Ces affichages, qui pourront prendre la forme de cartes mentales, permettront d'effectuer une réactivation avant le temps de rencontres en fin d'année.

Langage oral : « Participer à des échanges dans des situations diverses »

Les compétences particulièrement travaillées sont les suivantes :

- Prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés.
- Présenter une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.).
- Respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos).
- Mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier).
- Mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc.

Ces stratégies argumentatives gagneront à être enseignées explicitement au cours de l'étude des œuvres.

Des affichages pourront être construits afin de recenser les structures de phrases utilisables pour exprimer son avis, pour formuler un argument en prenant appui sur des exemples, etc.

Ces mêmes compétences peuvent être travaillées en parallèle dans d'autres domaines (en éducation artistique, par exemple, pour exprimer un avis sur une œuvre visuelle ou musicale).

Langage oral : « Parler en prenant en compte son auditoire »

Les compétences particulièrement travaillées sont les suivantes :

- Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris.
- Utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier).
- Utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.

Le jour de la rencontre au théâtre Jean Vilar, les élèves devront présenter une mise en voix et en espace, d'une durée de 3 à 5 minutes maximum. Il peut s'agir d'un extrait d'une seule œuvre, de plusieurs extraits d'une même œuvre ou de plusieurs extraits de plusieurs œuvres. Néanmoins, l'idée de ce temps est de parvenir à convaincre les autres élèves présents de voter pour l'œuvre que l'on souhaite voir être élue « prix Galoupiot ».

L'entraînement à la mise en voix nécessite un travail sur l'articulation, la diction, le volume de la voix, le souffle... mais aussi sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, etc.

Des activités sur l'occupation de l'espace sur une scène, sont également à mettre en œuvre : apprendre à se déplacer, avoir une mise en scène « vivante »...

Tous les élèves seront sur scène. Un même personnage peut être incarné par plusieurs élèves, en chœur.

- ⇒ **Lorsque vous aurez sélectionné, avec vos élèves, le passage qu'ils souhaitent mettre en voix et en espace, un accompagnement de la part d'un C.P.C. pourra être réalisé dans vos classes afin de construire ce temps avec vous.**